



FICHE DE SECURITE PRODUIT
BATTERIES INDUSTRIELLES RECHARGEABLES NICKEL-CADMIUM
(Fiche de sécurité volontaire sur la base de l'EG 1907 / 2006)

1. IDENTIFICATION

1.1. Produit

1.1.1. Nom du produit

Batterie Nickel-Cadmium (Accumulateur rechargeable ouvert avec électrolyte alcalin).

1.1.2. Marque des produits

SBLE, SBL, SNL, SBM, SNM, SBH, SNH, SPL, SLM, SUN+, STL, UP1L, UP1M SCL-P, SCM, SCH, SCM-S, SCH-S et autres éléments plastiques et métalliques à électrodes pochettes.

1.2. Fournisseur

Siège social SAFT S.A.
Adresse 12 rue Sadi Carnot – 93170 BAGNOLET – France
Téléphone/Fax +33 1 49 93 19 18 /+33 1 49 93 19 50

Usine SAFT OSKARSHAMN
Adresse Jungnergatan – Box 709 SE-572 28 OSKARSHAMN – Sweden
Téléphone/Fax +46 491 68 000 / +46 491 68 180

Usine SAFT FERAK a.s.
Adresse Raskovice 247, 73 904 Pražmo
Téléphone/Fax +420 558 426 111 /+420 558 692 226

1.3. Contact urgence

Voir rechercher « contact » sur le site www.saftbatteries.com.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

En utilisation normale, les matériaux des électrodes et l'électrolyte sont enfermés dans les éléments. Des précautions doivent être prises pendant la manipulation des éléments contre la fuite d'électrolyte et aussi pendant le remplissage ou la vidange. Voir la fiche de sécurité pour l'électrolyte.

L'électrolyte :

- Nocif si avalé
- Provoque de graves brûlures.

3. COMPOSITION

3.1. Substances dangereuses – Batterie complète avec électrolyte – Eléments chargés

Nom	Symbole chimique	Numéro EINECS	Numéro CAS	Conc. en masse-%	Symbole	Identification des dangers	Risques spécifiques R
Hydroxyde de Nickel	NiOOH			5-15			
Cadmium	Cd	231-152-8	7440-43-9	4-13	Carc. Cat 2- Mut. Cat 3 - Repr. Cat 3 T+ N	Très toxique. Dangereux pour l'environnement.	R45 - R26 - R48/23/25 - R62 - R63 -R68 - R50/53
Hydroxyde de potassium	KOH	215-181-3	1310-58-3	5-7	Dans électrolyte – Voir § 3.2		

3.2. Substances dangereuses – Electrolyte seulement

Nom	Symbole chimique	Numéro EINECS	Numéro CAS	Conc. en masse-%	Symbole	Identification des dangers	Risques spécifiques R
Hydroxyde de potassium	KOH	215-181-3	1310-58-3	18-30	C	Corrosif	R22 - R35
Hydroxyde de Lithium	LiOH	215-183-4	1310-65-2	1-2,5	Non classifié		

4. PREMIERS SECOURS A APPORTER EN CAS D'URGENCE

En cas de contact avec l'électrolyte, les mesures suivantes doivent être prises :

4.1. Inhalation :

- Air frais,
- Rincer la bouche et le nez avec de l'eau,
- Traitement médical nécessaire.

4.2. Contact avec la peau :

- Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau,
- Traitement médical nécessaire.

4.3. Contact avec les yeux :

- Rincer abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 à 30 min,
- Hospitalisation immédiate.

4.4. Ingestion :

- Si le blessé est conscient : boire abondamment de l'eau,
- Ne pas faire vomir le patient,
- Hospitaliser immédiatement le patient pour traitement.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyen d'extinction

- Utiliser des produits chimiques appropriés secs Classe D. et/ou du sable,
- Ne pas utiliser de l'eau.

5.2. Dangers spécifiques

- En cas de surchauffe des éléments par une source extérieure ou par un court-circuit interne, les éléments peuvent dégager un brouillard d'hydroxyde de potassium et/ou des dégagements d'hydrogène.
- En cas de feu, des dégagements contenant du cadmium et du nickel peuvent apparaître, risques d'effets graves pour la santé par inhalations de fumées.

5.3. Equipements de protection spécifiques

- Utiliser des équipements respiratoires autonomes ainsi qu'une combinaison complète de lutte anti-incendie.

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTIELLE

- Rincer abondamment les écoulements d'électrolyte avec de l'eau,
- Attention aux risques de sols glissants.

7. STOCKAGE ET DE MANIPULATION

- Manipuler et stocker les éléments verticalement avec les bouchons de remplissage toujours vers le haut.
- Stocker dans un local sec.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS/PROTECTION INDIVIDUELLE

- En condition normale d'utilisation, aucune protection spéciale n'est nécessaire.
- Lors du transport d'éléments ayant fuit ou lors du remplissage ou de la vidange des éléments, les yeux doivent être protégés par des lunettes de protection et les mains par des gants.

9. PROPRIETES PHYSIQUES

- Forme et couleur comme fourni.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Conditions à éviter

- Températures au-delà de 85°C. (pour des raisons de santé et de sécurité),
- Court-circuit des électrodes ou connexions,
- Eviter la déformation ou l'écrasement des éléments..

10.2. Matériaux à éviter

- Ne pas remplir les éléments avec de l'électrolyte acide utilisé pour les batteries au Plomb.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Toxicité aiguë

11.1.1. Electrolyte

Hydroxyde de Potassium LD₅₀ / oral / rat : 365 mg / kg
Hydroxyde de Lithium Pas de données disponibles.

11.1.2. Fumés contenant des composants du Cadmium

Oxyde de Cadmium LD₅₀ / oral / rat : 1.3 mg / m³ (30 minutes).
Oxyde de Cadmium LD₅₀ / oral / souris : 0.7 mg / m³ (30 minutes).

11.2. Danger pour la santé

- Le contact avec la peau peut causer de graves blessures.
- Le contact avec les yeux peut causer rapidement de graves dommages. Risques de blessures permanentes.
- L'ingestion entraîne habituellement des blessures graves. Risques de blessures permanentes.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Non applicable pour les batteries.

Electrolyte : L'augmentation du pH risque de causer des effets sur les poissons, le plancton et des organismes vivants stationnaires. Si ce n'est pas neutralisé, le produit peut être toxique pour les organismes aquatiques en raison de l'alcalinité.

13. INFORMATIONS SUR L'ELIMINATION DES DECHETS

- Comme tous les accumulateurs, les éléments de batteries Ni-Cd doit être collecté séparément des autres déchets et recyclés.
- Ne jamais incinérer des éléments Ni-Cd.
- Ne jamais mettre en décharge des éléments Ni-Cd.

Europe : La gestion de la fin de vie doit être faite conformément à la directive 2006/66/CE relative aux batteries, aux éléments, aux déchets des batteries et des éléments et à sa transposition dans la législation nationale de chaque état membre de l'union européenne. Vérifier auprès de Saft ou de votre autorité nationale ou locale pour l'environnement pour plus d'information.

Saft a mis en place un réseau de collecte et de partenaires pour le recyclage des déchets industriels des batteries Ni-Cd. Consultez s'il vous plaît le site internet www.saftbatteries.com pour plus d'information.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Toxicité Classe Nations Unis

- Classe UN N° : 2795

14.2. Conventions internationales

- Air : IATA
- Mer : IMDG
- Terrestre : ADR (route) or RID (rail) Batteries non concernées suivant le paragraphe n° 598.

UN N°	NOM	TERRESTRE (ADR)				MER (IMDG)					AIR (IATA)			
		CL	Code	Classification emballage	Etiquetage	CL	Risque	EmS	Classification emballage	Etiquetage	CL	Risque	Classification emballage	Etiquetage
2795	Batteries remplies d'électrolyte liquide Alcalin. Stockage électrique.	8	C 11	Aucu	Aucun	8	***	F-A, S-B	Aucun	8	8	Aucun	***	8

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Toxicité Marquage produit (EU)



15.2. Toxicité Marquage produit (US)

Le marquage réglementé inclut le symbole des 3 flèches, le symbole Ni-Cd et la phrase : 'BATTERY MUST BE RECYCLED OR DISPOSED OF PROPERLY'.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Toxicité Risques de natures spécifiques

R22	Nocif si avalé
R26	Très toxique par inhalation
R35	Causes de sévères brûlures
R45	Peut provoquer le cancer
R62	Risques possibles d'altération de la fertilité
R63	Risques possibles pour l'enfant à naître
R68	Risques possibles d'effets irréversibles
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R48/23/25	Toxique : Danger de dommage sérieux pour la santé par inhalation prolongée ou par ingestion

Note : Cette note d'information a été rédigée à partir de différentes sources considérées comme fiables et est, à notre connaissance précise et fiable à la date où elle a été créée. Cependant, aucune déclaration ni garantie (expresse ou tacite) ne sont faites quant à la précision, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations présentes dans cette note, qui ne sont données qu'à titre indicatif. Ces informations sont relatives au produit désigné dans la présente note et ne sont pas applicables en cas d'utilisation différente ou de combinaison du produit avec d'autres produits. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer lui-même de l'adéquation et de l'exhaustivité de ces informations pour l'utilisation qu'il envisage. Nous déclinons toute responsabilité en cas de préjudices ou dommages de toute nature, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de l'utilisation de ces informations, de même nous n'offrons aucune garantie de non-contrefaçon de droits de tiers. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues au numéro de téléphone mentionné à cet effet.